



MOBILISATION DES SPIP LE 6 MAI : CE QUE NOUS DÉNONÇONS

➤ **Un budget famélique**

Le budget de l'administration pénitentiaire est en quasi totalité phagocyté par les dépenses liées aux orientations de nos décideurs vers toujours plus d'emprisonnement et de sécurité.

Il illustre la vision court-termiste de notre ministère et de notre administration. Les budgets stagnent alors que la population pénale augmente en MO et en MF. Derrière des discours de fermeté, les moyens alloués ne permettent pas de fonctionner.

C'est la troisième année consécutive sans aucune création de postes alors que les effectifs de référence ne sont pas atteints et que la charge de travail ne fait qu'augmenter. Cela revient à supprimer 517 CPIP, 43 DPIP, 57 adjoints administratifs ou 60 ASE. Vous avez dit deux jambes ?

[Notre communiqué sur le budget](#)

➤ **Ouvertures des établissements ultra sécurisés à Vendin le Vieil et Condé sur Sarthe**

La création des établissements « narco » à Vendin et Condé, s'est faite sans aucune concertation avec la filière IP. Retour des QHS, isolement systématique, absence d'activité, limitation drastique des extractions et du maintien des liens familiaux sont contraires au droit, à la dignité humaine et à nos engagements internationaux.

La création de ces établissements de haute sécurité pose en revanche d'importantes questions sur les droits des personnes détenues et le rôle du SPIP en détention... Maintien des liens familiaux, Préparation à la sortie ? Le placement en détention ne se réfléchit pas que sous la forme un prisme sécuritaire, surtout dans un pays où la perpétuité réelle n'existe pas. Alors que les prisons sont actuellement plus que pleines et que les services chargés de la prise en charge des personnes placées sous-main de justice sont très largement sous dotés, les millions d'euros dédiés la création de votre prison indigne pourraient être dépensés de façon bien plus utile ailleurs...

[Notre communiqué sur ces établissements](#)

➤ **Application d'un traitement différencié basé sur la dangerosité**

La multiplication des évaluations de la dangerosité et des mesures préventives, dans un contexte de moyens humains constants, vient obstruer le travail des professionnels sans garantir pour autant une sécurité accrue. Comment définir des établissements "adaptés" pour des profils aussi variés ? Allons-nous répéter les mêmes erreurs qu'avec la lutte contre la radicalisation, en étendant de manière excessive les critères de dangerosité ?

Cette notion de dangerosité vient balayer la distinction prévenus/condamnés pourtant consacrée par la loi. 2/3 des détenus de Vendin seront des prévenus, donc présumés innocents.

La surévaluation des risques de récidive, couplée à une application excessive de mesures de contrôle, compromet l'objectif de réhabilitation des détenus et alimente un cycle de stigmatisation qui renforce les inégalités.

Notre communiqué sur la dangerosité

➤ **Annulations d'activités**

En écho à une communication syndicale mensongère de FO sur une activité de socio esthétique au centre pénitentiaire de Seysses, le DAP puis le garde des Sceaux ont donné des consignes qui ont conduit à l'annulation et/ou à la suspension d'environ 150 activités.

Réduire les activités en détention au seul travail ou à l'activité physique serait une vision réductrice, confinée dans une logique expiatoire qui ne fait que renforcer la fonction punitive de la prison.

Le développement des activités insertionnelles, culturelles, « ludiques » ou même « occupationnelles » fait partie intégrante des missions du SPIP et de l'administration pénitentiaire.

Notre communiqué sur les activités

Le communiqué inter associatif

L'action en justice

➤ **Une direction générale de l'AP, calquée sur le modèle de l'intérieur**

Une direction générale, même avec deux directions centrales – sécurité et IP – ne redonnerait en rien leur juste place aux SPIP. Les arbitrages notamment budgétaires vers toujours plus de création de places de prisons et de sécurisation, la négation permanente de l'impératif d'accompagnement social auront, dans ce cadre, de beaux jours devant eux.

Notre communiqué sur la direction générale de l'AP

➤ **L'expulsion des étrangers condamnés**

Par ses déclarations puis par une circulaire du 21 mars 2025, le garde des Sceaux entretient insidieusement l'idée selon laquelle la surpopulation carcérale serait due à la proportion d'étrangers dans les prisons françaises et qu'en les expulsant la tension serait réduite voire le problème résolu. Les consignes locales problématiques se multiplient : rapports exhaustifs aux préfetures au-delà du cadre du protocole de 2019, demandes d'informations des services de l'éloignement...

Notre communiqué sur la surpopulation et les étrangers en prison

➤ **La création d'« officiers de probation »**

Le cabinet du ministre déclare à qui veut l'entendre que le SPIP n'est pas suffisamment dans le contrôle. Sur la base de quoi ou selon qui ? Personne ne le sait. Sa solution : créer des officiers de probation qui iraient, en tenue, vérifier si les probationnaires sont bien au domicile, au travail, voir même pour surveiller si nos partenaires TIG sont suffisamment cadrants avec les usagers. Cette proposition encore populiste vient à rebours de toute la construction de nos services.

➤ **Inquiétude au sujet des états généraux de l'insertion et de la probation**

Les organisations syndicales de la filière IP sont complètement mises de côté et on ne leur donne aucune information officielle sur la méthode, sur le contenu ou sur le calendrier, la seule certitude est qu'ils vont commencer ! Il est impensable que les personnels en SPIP continuent de subir ce manque de moyens, ce mépris pour leurs représentants, ce dénigrement permanent de leur travail et de l'utilité de leurs missions.